

Evry-Courcouronnes, le 13 décembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance jaune du plan grand froid

Le plan « Grand Froid » est un dispositif interministériel prévoyant des actions en cas d'épisode climatique extrême, destiné à protéger les personnes les plus fragiles. Sa montée en puissance est décidée par la préfecture, au regard des prévisions météorologiques transmises par Météo France (températures réelles et températures ressenties).

Ainsi, depuis le 1^{er} novembre 2022, dans le cadre de ce plan, les services de l'Etat ont renforcé les dispositifs de veille sociale sur le département. Les horaires d'ouverture des accueils de jour du département ont été étendus en soirée et pour le week-end afin de permettre aux personnes sans abri de bénéficier d'un accompagnement et d'une aide alimentaire en journée. De plus, le 115 est renforcé afin de réduire les délais d'attente pour les appelants.

On rappellera que pour faire face aux besoins d'hébergement des personnes sans-abri, le gouvernement a mis fin à la « gestion au thermomètre » au profit d'une transformation de l'offre d'hébergement permettant d'avoir une visibilité à moyen long terme. Ainsi, le parc d'hébergement d'urgence en Essonne est maintenu à un niveau haut puisque les places mobilisées dans le cadre des périodes hivernales 2020 et 2021 ont été pérennisées. **Le parc d'hébergement d'urgence compte aujourd'hui 6 905 places pour le département.**

Météo France a placé hier l'Île-de-France en vigilance jaune pour le froid, entraînant le renforcement de la veille de l'ensemble des acteurs concernés et des dispositifs d'hébergement d'urgence.

En cas de nécessité, la préfecture, en lien avec les collectivités locales, pourra décider d'augmenter les capacités de mise à l'abri supplémentaires, notamment en utilisant des capacités d'hébergement collectif.

La vigilance de tous est requise et toute situation d'urgence doit être signalée au 115.